









Le conseil municipal Tel: 828-2322 Fax: 828-2170 Courriel: info@saintlaurentio.com

Debbie Deslauriers Mairesse, Communauté Métropolitaine de Québec, Bibliothèque, Marina

Joëlle Derulle Comité des fêtes et loisirs, MADA, Famille, Comité de bienvenue

Nicolas Girard Comité environnement/embellissement, Journaux communautaires et communications, Culture,

patrimoine & tourisme

Gilles Godbout Culture, patrimoine & tourisme, Agriculture, Marina

Bruno Gosselin Agriculture, Infrastructures

Julien Milot Comité consultatif d'urbanisme, Infrastructures,

Benoit Pouliot Service incendie, Sécurité civile et Sûreté du Québec, Transport PLUMobile, Comité consultatif

d'urbanisme

Pour nous envoyer vos communiqués: Courriel:

admin@saintlaurentio.com

Veuillez nous transmettre vos coordonnées

complètes.

PUBLICITÉ DANS LA MARÉE

Tarifs pour les résidents de Saint-Laurent et de

l'extérieur

Format Prix par publication

carte d'affaires 5\$
1/4 de page 10\$
1/2 de page 20\$

1 page 30\$

Pour information ou location d'espace publicitaire, veuillez vous adresser au bureau municipal au 418-828-2322



Depuis jan. 2003, le journal **La Marée** est membre de l'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

ISSN1206-33098 Tirage : 200 copies

Sommaire

Mot de Debbie Deslauriers, mairesse
Dates à retenir
Le 7014 devient l'Espace FXLachance3
Nouveau bâtiment au Parc maritime
Entretien des abords du chemin Royal
Feu – Appel à la prudence de la SOPFEU6
Afficher votre numéro civique – Une question de sécurité
Nouvelles normes pour les piscines
Vidange des fosses septiques
Rappel concernant l'hébergement touristique
Élections
Bibliothèque David-Gosselin

Mot de Debbie Deslauriers, mairesse

Cette saison estivale, c'est le temps de redécouvrir notre communauté, Saint-Laurent village maritime. Visitez ou revisitez ses kiosques agricoles avec leurs produits frais, ses belles boutiques, ses galeries d'art, ses restaurants et ses commerces variés. Découvrez aussi les nouvelles entreprises de notre village : Au nom de la mère et du fils, la Chocolaterie, Tigidou et le Panache mobile. Profitez également de l'été pour relaxer et vous divertir. Lors d'une promenade au cœur du village, profitez de l'occasion pour visiter le Parc maritime avec son circuit vitalité, le quai réaménagé, l'église et l'ancien presbytère maintenant renommé Espace F.-X.-Lachance.

Avec tous ces attraits, notre municipalité connait depuis l'année dernière un afflux important de visiteurs. La Municipalité a récemment signé une entente avec la Fabrique afin de prendre en charge la gestion du stationnement de l'église. La Municipalité mettra ainsi en place différentes mesures pour assurer un système plus organisé.

La sécurité routière demeure une priorité pour notre Municipalité. Malgré la complexité des démarches, le conseil et l'administration continuent de chercher des moyens pour garantir à ses citoyens et visiteurs des déplacements sécuritaires. Ainsi, la Municipalité a récemment acheté deux autres radars pédagogiques, des balises et deux silhouettes d'enfants qui seront placés stratégiquement dans le village.

Le bon voisinage et le bénévolat vont de pair pour faire de notre communauté un endroit où il fait bon vivre. Aucune action n'est trop petite. Du bénévolat à la bibliothèque à un groupe de citoyens qui se sont réunis pour peindre le remorqueur du Parc maritime et réparer le por de pêche, chaque geste compte. Si vous avez le goût de vous impliquer, contactez notre bureau municipal.

Finalement, je tiens à vous remercier de vos bons gestes, votre collaboration, votre compréhension et votre patience pendent la pandémie. Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel avec le COVID-19. Il demeure important que tout le monde continue de suivre les consignes de la santé publique du Québec et c'est aussi très important que tous se fassent vacciner.

Bon été à tous.

D. III' D. I.

Debbie Deslauriers

Dates à retenir

Les prochaines séances publiques du conseil municipal auront lieu les :

- Lundi 2 août 2021
- Lundi 13 septembre 2021

Le 7014 devient l'Espace F.-X.-Lachance

C'est avec fierté que la municipalité de Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans rend ainsi hommage à un grand bâtisseur en nommant l'ancien presbytère : Espace F.-X.-Lachance. En choisissant ce nom, la Municipalité désire commémorer les origines insulaires, le talent et la passion d'artisan naval que personnifiait F.-X. Lachance. Le nouveau nom a été dévoilé à l'occasion de la Fête nationale. Celui-ci a été proposé par Mme Anne Gagnon dans le cadre d'une consultation populaire ayant permis de récolter une trentaine de propositions. Parmi ces propositions, le conseil municipal en a présélectionnée quatre qui furent soumises au vote du public. Merci à tous ceux ayant participer à cette consultation.

Nouveau bâtiment au Parc maritime

Le 1er juin, le Parc maritime a convié les médias et ses partenaires afin de faire l'annonce de la construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel sur le site. Voici un extrait des discours prononcés pour l'occasion.

Mme Debbie Deslauriers, Mairesse

« C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans pour une annonce plus qu'importante, qui cadre à merveille avec le concept de Saint-Laurent Village maritime, en développement depuis quelques années chez nous. Investir dans le Parc maritime, c'est soutenir une composante majeure du concept de Saint-Laurent Village maritime, qui intègre aussi notre quai, le Club nautique de l'Île d'Orléans, l'ancien presbytère maintenant restauré prêt à ouvrir ses portes, et bien d'autres trésors maritimes et patrimoniaux que les partenaires les plus dynamiques de notre communauté contribuent à mettre en valeur chacun à leur façon. En ce moment d'ailleurs, nous projetons la réalisation d'une étude d'opportunité visant l'orchestration d'une synergie optimale entre l'ensemble de ces composantes afin d'offrir à nos visiteurs une expérience mémorable, dans le respect de notre communauté et de notre milieu environnemental.

Les investissements qui sont annoncés aujourd'hui permettront au Parc maritime de faire beaucoup plus et mieux. Par le passé, ses installations trop petites limitaient sa capacité de déployer la richesse du patrimoine maritime de Saint-Laurent, de l'Île et même de la région. Depuis une bonne décennie, les conseils d'administration qui se sont succédé à la Fondation du Parc maritime rêvent de l'annonce à laquelle nous assistons aujourd'hui. Il faut les remercier pour leur persévérance à poursuivre leur but. La nouvelle ampleur ainsi donnée aux actifs du Parc maritime viendra renforcer, on ne peut plus concrètement, le concept de Saint-Laurent Village Maritime, qui sera sans nul doute un atout touristique convaincant pour l'Île d'Orléans et pour la région de la Capitale- nationale. Pour cela, en mon nom personnel et en celui des citoyens de Saint-Laurent, je vous dis toute ma reconnaissance et un très gros merci! »

Mme Sylviane Pilote, directrice générale du Parc maritime

C'est avec une immense joie et une grande fébrilité que je prends la parole ici ce matin pour la concrétisation de ce projet tant attendu qu'est le futur bâtiment d'accueil multifonctionnel au Parc maritime de Saint-Laurent.

Cette infrastructure permettra à notre institution muséale, site patrimonial et touristique de répondre à un grand besoin de développement. Ce bâtiment permettra de non seulement augmenter le nombre de visiteurs, mais aussi le développement de d'autres clientèles et offres touristiques complémentaires à celles existantes à l'île d'Orléans. Il nous permettra d'avoir une place importante en termes de tourisme et d'être à la hauteur des autres musées maritime du Québec. Le nouveau bâtiment permettra de plus, de mieux répondre à notre mission muséale, qui est la conservation et la diffusion du patrimoine maritime de l'Île d'Orléans.

Je tiens à remercier personnellement, les partenaires qui ont accepté de soutenir ce projet et vous me permettrez de saluer leurs représentants ici présents :

- Ministère du tourisme : Mme Caroline Proulx
- Secrétariat de la Capitale Nationale : Mme Geneviève Guilbault
- L'Office du tourisme du Québec : M. Robert Mercure
- La caisse Desjardins de l'île d'Orléans : M. Jean Renaud
- La MRC de l'île d'Orléans : M. Harold Noël

- Filaction par l'intermédiaire de son programme en tourisme :
- M. Thierry Jacquemin
- La Municipalité de Saint-Laurent : Mme Debbie Deslauriers

Un très grand merci!

Dans l'importante lignée de la construction navale en bois, ce bâtiment sera l'ultime navire qui voguera sur l'histoire du chantier maritime de Saint-Laurent. Il jettera l'ancre de la reconnaissance de l'importance de sauvegarder et diffuser le patrimoine maritime de l'Île d'Orléans.

Merci.



Entretien des abords du chemin Royal

La Municipalité tient féliciter les citoyens qui respectent les règlements municipaux et autres règlements. Nous désirons conserver notre réputation d'accueil et de charme. Le Conseil municipal tient à rappeler à certaines personnes cependant, qu'il est du devoir des résidents d'entretenir leurs terrains selon les directives du règlement 582-2018 RMU-Paix, nuisances et bon ordre, article 8. Les résidents doivent entretenir tout le terrain, même les abords du chemin Royal, qui comprend l'emprise du ministère des Transports. L'apport de chacun contribue à la fierté collective d'avoir une très belle Municipalité et nous vous en remercions.

Feu – Appel à la prudence de la SOPFEU

En ce début de semaine marqué par le retour des températures estivales, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) lance un appel à la prudence à la population. Au cours des prochains jours, une crête anticyclonique s'installera sur la province et apportera du temps chaud et sec sur une grande partie des régions du conditions météorologiques Ouébec. Ces annoncent une semaine critique avec des indices d'intensité et de propagation de feu à la hausse. 1'arrivée des De fait. conditions météorologiques estivales augmente le risque d'incendie de plus grande intensité dans plusieurs régions du Québec.

À cette période de l'année, les gens s'adonnent davantage à des loisirs extérieurs, comme la pêche et les excursions en forêt. À cet égard, la SOPFEU rappelle l'importance de bien éteindre un feu de camp, de redoubler de prudence avec les articles de fumeur en forêt et de bien nettoyer les parties chaudes d'un VTT utilisé lors de promenade en forêt.

Par ailleurs, plusieurs résidents profitent également du beau temps pour faire l'aménagement leur terrain. Il est donc demandé à la population d'être particulièrement vigilante avec l'utilisation du feu, d'éviter les brûlages de rebuts ou de matières résiduelles et de respecter la réglementation de leur municipalité concernant les feux à ciel ouvert et les brûlages domestiques.

Depuis le début de la saison de protection, 259 incendies ont été allumés affectant 116,4 hectares (ha) de forêt, dont 97 % sont imputables à l'activité humaine. En moyenne, la SOPFEU enregistre à cette période de l'année, 175 incendies pour 2841,1 ha de forêt touchée.

Autovérification des avertisseurs

Vous recevrez prochainement par la poste un formulaire d'autovérification provenant du service de sécurité incendie. Cette démarche de prévention est une obligation de la Municipalité afin de respecter son schéma de couverture de risques en sécurité incendie auprès du ministère de la sécurité publique. Il sera possible de remplir le questionnaire en ligne au www.saintlaurentio.com ou de retourner le formulaire complété par la poste. Il est important de compléter celui-ci avant le 1^{er} septembre. Merci de votre collaboration.

Afficher votre numéro civique – Une question de sécurité

Dans l'objectif d'améliorer le repérage en cas d'urgence et pour votre sécurité, votre numéro doit être affiché en respectant les règles suivantes:

- Être facilement repérable de jour ;
- Être visible en tout temps des deux directions véhiculaires de la rue publique sur laquelle le bâtiment a sa façade principale;
- Lorsque la façade principale du bâtiment est située à plus de 30 mètres de la voie publique, les numéros civiques doivent, en plus d'être installés en bordure de cette voie, être installés sur la façade donnant sur la voie à laquelle est reliée l'adresse civique attribuée;
- Dans le cas d'un immeuble situé sur un lot de coin, le numéro civique doit être installé sur la façade donnant sur la voie à laquelle est reliée l'adresse civique attribuée;
- Un panneau regroupant plusieurs numéros civiques peut être aménagé en bordure de la voie publique lorsqu'il y a une allée véhiculaire commune à plusieurs bâtiments.

Nouvelles normes pour les piscines

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Adopté en 2010, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité. Il prévoit



qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Fin des droits acquis

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, le Règlement a été modifié et s'appliquera désormais à toutes les piscines, et ce, peu importe leur date d'installation.

Rappelons que les propriétaires des piscines construites avant le 1er novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis. Ils n'avaient donc pas à se conformer aux mesures de protection du Règlement. Désormais, ils le devront.

Considérant les coûts associés à l'installation d'une enceinte, particulièrement pour les piscines creusées et semi-creusées, un délai de deux ans est accordé aux propriétaires concernés pour la mise aux normes de leur cour qui devra être réalisée au plus tard le 1er juillet 2023.

Vidange des fosses septiques

L'entreprise Sani-Orléans débutera la vidange des fosses septiques à partir de la dernière semaine de septembre. Selon le calendrier établi, ce sont les fosses des résidences et des résidences saisonnières situées à l'Est du Parc maritime qui seront vidangées en ce début d'automne.

Nous profitons également de l'occasion pour rappeler que le conseil municipal a adopté ce printemps un règlement qui oblige les propriétaires de résidences possédant une fosse de rétention ou un puisard à se connecter au réseau d'égouts. Les propriétaires d'immeubles desservis par le réseau d'égouts auront jusqu'au 31 décembre de cette année pour effectuer les travaux de raccordement pour remplacer les systèmes dérogatoires mentionnés.

Rappel concernant l'hébergement touristique

En 2020, le gouvernement a adopté un nouveau règlement sur les établissements d'hébergement touristique. Ce règlement instaurait une nouvelle catégorie d'établissements d'hébergement touristique, appelée « établissements résidence principale ». Ainsi, il est maintenant obligatoire pour les personnes physiques (propriétaires ou locataires) qui souhaitent offrir en location leur résidence principale de détenir une attestation de classification sous la forme d'un avis écrit et d'un numéro d'établissement. Ce dernier doit également être indiqué dans toute annonce ou publicité en lien avec la location de l'établissement, et ce, pour toutes les catégories d'établissements d'hébergement touristique.

Élections

Comme vous le savez sans doute déjà les prochaines élections municipales se tiendront le 7 novembre prochain. Le Directeur général des élections demande aux municipalités de faciliter le vote aux électeurs. Donc, les électeurs non domiciliés dans la Municipalité ainsi que ceux de 70 ans et plus pourront, s'ils le désirent, voter par correspondance. Deux résolutions ont été adoptées par le Conseil municipal lors de la séance du 7 juin dernier afin de permettre ce mode de scrutin. De futures communications viendront détailler l'ensemble des critères d'admissibilité au vote par correspondance.

Le ministère des Affaires municipales et de l'habitation lance un appel aux citoyens (hommes, femmes, jeunes engagés) désireux de s'impliquer pour leur communauté. Si la chose politique vous intéresse, vous devriez consulter dès maintenant le site: www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-me-presente pour plus d'information.

Bibliothèque David-Gosselin

Le retour à une certaine normalité dans la vie quotidienne et citoyenne a permis aux abonnés de retrouver leurs habitudes et à l'équipe de bénévoles de réaliser des projets qui lui tenaient à cœur.

«Je lis autochtone»

Depuis le début du juin, mois national des autochtones, nous adhérons au projet mis en place par les éditions Hannenorak « je lis autochtone ». Ainsi, à travers l'exposition que nous avons réalisée vous pourrez découvrir, feuilleter, lire, emprunter ou réserver un bien culturel en rapport avec le peuple des Premières Nations à la fois si loin et si proche de nous.

Si Michel Jean, en tant que journaliste autochtone, nous est assez bien connu, d'autres auteurs aussi talentueux requièrent notre attention. Allons les découvrir à la bibliothèque! L'exposition nous montre toute l'effervescence

de cette littérature, nous sensibilise aux enjeux du peuple autochtone et à plus long terme, nous invite à entamer un dialogue.

« Liseuse H2O »

Nous en parlions depuis quelques mois déjà : le prêt de la liseuse offerte par la MRC de l'île d'Orléans est possible. Comme tout bien culturel de la bibliothèque, la durée de son emprunt est de 3 semaines. L'emprunteur doit être un adulte. Pour le moment, cette liseuse H2O ne permet pas l'emprunt des documents auprès de la bibliothèque numérique.

Comme tout matériel informatique, cette liseuse doit être utilisée avec soin et son retour doit s'effectuer au comptoir.

En empruntant cette liseuse de Kobo, dans lequel près de 150 titres ont été téléchargés, vous pourrez rencontrer Alice au pays des merveilles, Croc blanc, Jacques le fataliste, Jean Valjean,



Maria Chapdelaine, Robinson Crusoé, le Petit Prince et bien d'autres... Ce sont des ouvrages dits « libres de droits » qui peuvent toujours nous enchanter.

Nous pensons qu'un éventuel acquéreur de liseuse trouvera intérêt à faire cet emprunt. L'expérience de lecture sur ce support numérique l'aidera sans doute à faire son opinion avant de prendre la décision finale.

Nouveautés

La Municipalité procède régulièrement à l'achat de biens culturels afin de desservir le mieux possible l'ensemble des abonnés. Ce mois-ci, elle a consacré une bonne part de son budget culturel à l'acquisition d'ouvrages d'auteurs autochtones en relation avec le projet « je lis autochtone ». La liste des nouveautés est envoyée aux abonnés ayant fourni leur adresse courriel.

Ce mois-ci, notons que les vœux des jeunes lecteurs désirant « des livres sur les dinosaures » ont été exaucés !

Recherche de bénévoles

Nous essayons de garder au maximum notre bibliothèque ouverte, lors des temps difficiles, l'été, et nous réalisons quelques projets qui exigent du temps . Aussi, nous avons besoin d'être plus nombreux dans l'équipe.

-Vous aimez les livres, vous avez 2 heures environ à donner une ou deux fois par mois autres? aux nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre équipe. Vous êtes jeune ou retraité, nous avons besoin de votre savoir-faire, de vos idées! Présentezvous en personne, par

téléphone 418-828-2529 ou courriel biblio@saintlaurentio.com. Pour information, le logiciel est simple et facile à apprivoiser et vous serez guidé au début de votre apprentissage.

- Plus spécialement, nous sommes aussi à la recherche de bénévole ayant des connaissances informatiques pour réseau social, Facebook, voire création de site.

Nous vous remercions de l'attention accordée à nos demandes.

Horaire d'été

Cette année, le comité a décidé que les jours et heures d'ouverture demeurent inchangés durant l'été. Selon les mesures sanitaires en vigueur, la bibliothèque sera ouverte chaque :

Mardi: 19h-20h30Mercredi: 14h-16h

• Samedi ; 10h-12h

L'été va commencer! Puisse cette belle saison nous offrir de joyeuses rencontres familiales ou amicales, et du bon temps pour de belles lectures. Autochtones, peut-être...

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque David Gosselin.

TABLES DES MARÉES

St-Laurent, I.O. EST (UTC-5h)

2021

TIDE TABLES

July-juillet							August-août						September-septembre					
Day	Time	Metres	jour	heure	mètres	Day	Time	Metres	jour	heure	mètres	Day	Time	Metres	jour	heure	mètres	
1 TH JE	0551 1048 1833 2339	0.6 4.6 0.5 4.3	16 FR VE	0518 1003 1754 2239	0.4 4.8 0.3 4.6	1 SU DI	0706 1154 1906	0.6 3.7 0.7	16 MO LU	0657 1139 1857	0.4 4.0 0.5	WE ME	0036 0839 1333 2012	4.0 0.7 3.2 1.0	16 TH JE	0115 0906 1418 2100	4.5 0.4 3.6 0.6	
FR VE	0654 1151 1924	0.7 4.3 0.5	17 SA SA	0615 1100 1842 2339	0.5 4.6 0.4 4.7	MO LU	0036 0815 1309 2006	4.2 0.7 3.5 0.8	17 TU MA	0009 0806 1257 2000	4.7 0.4 3.8 0.5	2 TH JE	0154 0945 1445 2124	4.1 0.6 3.4 0.9	17 FR VE	0233 1021 1530 2218	4.6 0.3 3.9 0.5	
3 SA SA	0039 0757 1257 2015	4.3 0.7 4.0 0.6	18 SU DI	0718 1206 1933	0.4 4.3 0.4	TU MA	0142 0924 1421 2103	4.2 0.6 3.5 0.8	18 WE ME	0127 0924 1421 2115	4.7 0.3 3.8 0.5	FR VE	0257 1048 1542 2227	4.3 0.5 3.7 0.7	18 SA SA	0339 1124 1621 2324	4.9 0.3 4.2 0.4	
4 SU DI	0139 0906 1406 2103	4.4 0.6 3.9 0.6	19 MO LU	0042 0830 1318 2030	4.7 0.4 4.1 0.4	4 WE ME	0239 1024 1524 2203	4.4 0.5 3.6 0.8	19 TH JE	0242 1036 1533 2227	4.9 0.3 4.0 0.4	4 SA SA	0354 1139 1633 2324	4.7 0.4 4.0 0.5	19 SU DI	0436 1215 1709	5.1 0.2 4.5	
5 MO LU	0233 1003 1506 2154	4.5 0.5 3.9 0.6	20 TU MA	0148 0942 1433 2136	4.9 0.3 4.1 0.4	5 TH JE	0333 1121 1615 2300	4.6 0.4 3.8 0.6	20 FR VE	0348 1142 1633 2333	5.1 0.2 4.2 0.3	5 SU DI	0436 1224 1709	5.0 0.3 4.3	20 MO LU	0018 0521 1257 1751	0.3 5.1 0.2 4.7	
6 TU MA	0321 1057 1557 2242	4.7 0.5 4.0 0.6	21 WE ME	0254 1051 1539 2239	5.2 0.2 4.2 0.4	6 FR VE	0427 1212 1700 2351	4.8 0.4 4.0 0.5	21 SA SA	0445 1239 1721	5.3 0.2 4.4	6 MO LU	0015 0521 1303 1748	0.3 5.2 0.2 4.6	21 TU MA	0106 0603 1336 1821	0.2 5.1 0.2 4.8	
7 WE ME	0409 1148 1639 2327	4.8 0.4 4.1 0.6	22 TH JE	0354 1154 1636 2339	5.4 0.2 4.3 0.3	7 SA SA	0506 1254 1739	5.1 0.3 4.2	22 SU DI	0030 0533 1327 1806	0.3 5.4 0.2 4.5	7 TU MA	0103 0600 1342 1821	0.2 5.4 0.2 4.8	22 WE ME	0151 0639 1412 1848	0.2 5.0 0.2 4.9	
8 TH JE	0451 1233 1724	5.0 0.4 4.1	23 FR VE	0445 1251 1727	5.6 0.2 4.4	8 SU DI	0036 0545 1333 1812	0.4 5.3 0.3 4.4	23 MO LU	0121 0621 1409 1848	0.2 5.3 0.2 4.6	WE ME	0148 0636 1418 1857	0.2 5.4 0.2 5.0	23 TH JE	0230 0706 1445 1924	0.2 4.9 0.2 5.0	
9 FR VE	0009 0524 1312 1757	0.6 5.2 0.4 4.2	24 SA SA	0036 0542 1342 1818	0.3 5.6 0.2 4.5	9 MO LU	0121 0624 1412 1854	0.3 5.4 0.2 4.5	24 TU MA	0209 0657 1448 1921	0.2 5.3 0.2 4.8	9 TH JE	0233 0712 1500 1930	0.1 5.3 0.2 5.2	24 FR VE	0306 0736 1509 1948	0.2 4.8 0.3 5.0	
10 SA SA	0051 0606 1351 1836	0.5 5.2 0.3 4.3	25 SU DI	0130 0630 1430 1903	0.2 5.6 0.2 4.5	10 TU MA	0203 0700 1451 1930	0.3 5.4 0.2 4.6	25 WE ME	0251 0730 1521 1954	0.2 5.2 0.2 4.8	10 FR VE	0321 0748 1536 2003	0.1 5.2 0.2 5.3	25 SA SA	0336 0806 1536 2021	0.3 4.6 0.4 4.9	
11 SU DI	0130 0642 1430 1912	0.5 5.3 0.3 4.3	26 MO LU	0224 0715 1515 1945	0.2 5.5 0.2 4.6	11 WE ME	0248 0736 1530 2003	0.2 5.3 0.2 4.7	26 TH JE	0330 0809 1551 2027	0.2 5.0 0.2 4.8	11 SA SA	0403 0830 1612 2048	0.1 4.9 0.2 5.2	26 SU DI	0412 0839 1600 2054	0.4 4.3 0.5 4.7	
MO LU	0212 0721 1512 1948	0.4 5.3 0.3 4.3	27 TU MA	0306 0757 1554 2027	0.3 5.4 0.2 4.6	12 TH JE	0336 0815 1609 2039	0.2 5.2 0.2 4.9	27 FR VE	0403 0839 1618 2103	0.3 4.8 0.3 4.8	12 SU DI	0448 0912 1648 2136	0.2 4.6 0.3 5.1	27 MO LU	0445 0921 1627 2136	0.5 3.9 0.7 4.4	
13 TU MA	0257 0754 1554 2030	0.4 5.2 0.3 4.4	28 WE ME	0351 0836 1630 2106	0.3 5.2 0.2 4.6	13 FR VE	0418 0857 1642 2121	0.2 5.0 0.2 4.9	28 SA SA	0442 0921 1648 2142	0.4 4.4 0.4 4.6	MO LU	0539 1012 1730 2233	0.3 4.2 0.4 4.8	28 TU MA	0524 1009 1703 2227	0.6 3.5 0.9 4.1	
14 WE ME	0345 0830 1633 2106	0.4 5.2 0.3 4.5	29 TH JE	0433 0918 1706 2151	0.4 4.9 0.3 4.6	14 SA SA	0506 0939 1721 2203	0.3 4.8 0.3 4.9	29 SU DI	0521 1003 1715 2227	0.5 4.0 0.6 4.3	14 TU MA	0639 1121 1827 2348	0.4 3.7 0.6 4.5	29 WE ME	0627 1112 1800 2339	0.8 3.2 1.0 3.9	
15 TH JE	0430 0915 1712 2151	0.4 5.0 0.3 4.6	30 FR VE	0518 1003 1742 2239	0.5 4.5 0.4 4.4	15 SU DI	0554 1030 1803 2303	0.3 4.4 0.4 4.8	MO LU	0609 1054 1757 2324	0.6 3.6 0.8 4.1	15 WE ME	0754 1248 1939	0.4 3.5 0.7	30 TH JE	0748 1245 1927	0.8 3.1 1.1	
			31 SA SA	0606 1054 1818 2336	0.6 4.1 0.6 4.3				31 TU MA	0718 1206 1857	0.7 3.3 1.0							